

Énergie

entreposage pour les mois où l'intensité solaire est moins considérable. On n'est pas en Afrique, on est au Canada. Si ces savants ont été capables de découvrir la possibilité de rendement du sous-sol au niveau des ressources pétrolières, tant mieux si on pouvait utiliser ces mêmes personnes pour canaliser l'énergie solaire.

Monsieur le président, je ne voudrais pas que mes propos soient interprétés comme étant d'un homme gaspilleur, loin de là. Il y a longtemps que j'utilise du pétrole, de l'essence, du kérosène. On achetait cela il y a 30 ou 40 ans à 25c. le gallon. J'en ai acheté il y a une quinzaine de jours à \$4.50 le gallon. Ce n'est pas beaucoup le même prix. On a changé le contenant, on l'a coloré, on a mis un petit peu d'odeur dedans pour que ça sente moins l'huile, et on trouve le tour de nous vendre cela \$4.50 le gallon.

Ceci dit, j'ajouterais que j'encourage le programme de conservation de l'énergie. J'ai fait une expérience, monsieur le président, en fin de semaine, alors que j'ai quitté la Chambre à 5 heures comme beaucoup de mes collègues. J'ai fait mes petits bagages et ensuite je suis parti en direction de ma circonscription en automobile, à 300 milles. J'ai roulé en respectant les règles de la circulation et à ma grande surprise, au poste où j'ai l'habitude de faire le plein d'essence chez nous, j'avais consommé deux gallons d'essence de moins. C'est une expérience vécue.

Je suis en faveur de cela, que l'on prenne des mesures pour tâcher de dépenser moins de ces ressources, tout en vaquant à nos occupations, tout en faisant notre travail normalement. Mais de là à semer la panique et à permettre en semant cette panique d'augmenter les prix démesurément, en permettant de la faire à ceux qui ont le monopole de l'exploitation de ces richesses naturelles, il y a toute une différence. Je voudrais bien que le gouvernement par ses ministres ait l'œil ouvert de ce côté-là afin que la population nous prenne au sérieux. On demande à la population de faire en sorte de mieux organiser son habitation. Je l'appuie, ce programme, parce que c'est tout à fait normal. Je n'ai jamais cru qu'un papa, même s'il est millionnaire, va encourager ses enfants à gaspiller. Je n'ai jamais cru cela, moi. Je pense que c'est lui, le millionnaire, qui est le plus en mesure de donner de sages conseils à ses enfants pour tâcher de mieux utiliser les biens de la famille. Une personne qui ne possède rien ne peut pas demander à ses enfants d'économiser quelque chose, ils n'ont rien à sauver, ils n'ont rien à sauvegarder. Ce sont les gens qui possèdent qui seront les mieux placés pour tâcher d'inviter les autres à faire en sorte que tous ensemble au Canada nous utilisions davantage le mieux possible toutes nos richesses naturelles, même l'électricité. Je regarde, lorsque nous arrivons à 20 milles de Montréal, les lampes de rues chaque côté de la route transcanadienne, en veux-tu, en voilà, même en plein jour. Et on nous dit d'économiser l'électricité, de porter attention, de fermer le commutateur quand on n'en a pas besoin, et l'État ne donne pas le bon exemple.

Monsieur le président, combien d'immeubles, même des immeubles occupés par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, sont illuminés à longueur de journée, à longueur de nuit, cela dépense de l'énergie. Or, il faut donner le bon exemple, monsieur le président, et c'est...

M. Marceau: Parfois, cela coûte moins cher.

M. Lambert (Bellechasse): Mon collègue, le député de Lapointe (M. Marceau), dit que parfois il en coûte meilleur marché de laisser les lampes allumées! Peut-être que cela coûte meilleur marché, alors laissons tourner nos moteurs!

Une voix: Cela dépend!

M. Lambert (Bellechasse): Oui cela dépend! Alors voici, je pense que lorsque l'on consomme inutilement, c'est une dépense. Alors je suis convaincu que l'honorable député de Lapointe a fait une réflexion qui est très sérieuse. Il est bien possible que ce qu'il a dit soit vrai dans certains cas, mais de toute façon il faut savoir discerner les choses. Il faut discerner également l'utilisation de nos richesses naturelles.

De toute façon, je ne veux pas inutilement retarder l'adoption du bill C-19. Je voulais tout simplement faire quelques remarques à l'occasion de ce débat afin d'inviter davantage le gouvernement à être prudent à l'égard de ceux là qui ont les possibilités de faire des recherches. On leur accorde des avantages fiscaux. On leur donne des bénéfices pour leur permettre d'être capables de faire davantage. Mais il ne faudrait pas que l'on rie des gens non plus. Il ne faudrait pas qu'à la fin de l'année, on constate des profits épouvantables qui sont déclarés, et des profits cachés sur lesquels on ne paie pas d'impôt. C'est important que l'on ait l'œil ouvert, et que l'on regarde réellement de quelle façon on administre les biens du peuple, parce que les richesses naturelles c'est un bien commun ça. On est bien d'accord pour que ce bien commun soit exploité, qu'il soit mis au service de l'ensemble de la population et que l'on vote des crédits pour aller davantage au fond des choses, seulement après que l'on se sera rendu compte que l'on ne nous cache pas la vérité, afin que le peuple soit rempli d'espoir et que la population soit «coopérante» d'une façon intelligente ou bien informée, au lieu d'avoir une population qui se méfie. C'est là toute la différence. Et lorsque l'on a une population qui collabore avec le gouvernement parce qu'elle est bien éclairée, je pense que cela rend l'administration beaucoup plus facile et toute la population peut enfin en bénéficier.

● (2012)

[Traduction]

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, le bill C-19 a été présenté pour une raison évidente et très simple. Il faut que nous ayons accès aux sables bitumineux de l'Alberta pour être sûrs d'avoir assez de réserves de pétrole dites classiques pour maintenir notre industrie en état de marche. Je n'apprécie guère cette loi sur l'administration du pétrole, comme le montre les débats d'il y a plusieurs années, puisqu'elle constitue une atteinte majeure aux droits des provinces de contrôler leurs propres ressources. Mais je n'aborderai pas ce sujet ce soir. Nous en avons déjà parlé il y a plusieurs années.

Ce soir, j'aimerais m'attacher au problème pratique que pose cette mesure particulière et proposer une solution pour le résoudre. Le bill C-19 se sert des pouvoirs de la loi sur l'administration du pétrole pour contrôler les prix. Le gouvernement impose des restrictions aux affaires économiques du pays grâce aux pouvoirs commerciaux qui lui sont conférés. Non seulement, c'est une violation des droits principaux sur la propriété des ressources, tels qu'ils ont été énoncés en 1867 dans le texte original de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, mais aussi dans les modifications apportées à l'AANB en 1930 et 1931.